

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0605 – Gestion des ressources humaines

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Elus

La qualité de la relation entre les élus et l'administration conditionne directement l'efficacité de l'action publique. Comprendre les rôles de chacun, instaurer une coopération sereine et clarifier les modalités de travail communes constituent des enjeux majeurs du début et du déroulement du mandat. Cette formation vise à donner aux élus les clés pour construire une collaboration durable, respectueuse et performante avec les services municipaux.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Clarifier les rôles, responsabilités et limites respectives des élus et de l'administration.
- Comprendre les logiques professionnelles et culturelles propres aux cadres et agents territoriaux.
- Développer des méthodes de coopération efficaces et respectueuses.
- Structurer des modes de communication internes favorisant la confiance et l'efficacité.
- Savoir piloter une administration sans intervenir dans la gestion opérationnelle.
- Prévenir les tensions et gérer les situations sensibles ou conflictuelles.

Le programme :

Comprendre les rôles de chacun : élus, DGS, cadres, agents

- Rôles et responsabilités des élus : décision, orientation, vision stratégique.
- Le rôle pivot du DGS : traduction politique, coordination et management.
- Les frontières à respecter : non-ingérence dans la gestion administrative.
* Exercice collectif : étude de cas « Qui fait quoi dans une situation concrète ? ».

Les clés d'une coopération efficace

- Identifier les attentes réciproques : élus → administration, administration → élus.
- Comprendre les différences de culture professionnelle.
- Créer un climat de confiance : transparence, loyauté, écoute.
* Exercice collectif : cartographie des irritants et leviers de coopération.

Organiser le travail commun

- Rythmer les échanges : bureaux, points avec le DGS, réunions de projet.
- Définir les circuits de décision et de validation.
- Formaliser les demandes politiques pour faciliter leur traitement.
* Atelier pratique : rédaction d'une note politique claire et exploitable pour les services.

Communiquer efficacement avec l'administration

- Les bonnes pratiques de communication interne.
- Critiquer sans déstabiliser : formuler une demande ou un désaccord.
- Gérer les situations sensibles : retard, incompréhension, tension
* Jeu de rôle : entretien élu-cadre lors d'un désaccord stratégique.

Piloter l'action publique sans gérer l'opérationnel

- Fixer une feuille de route politique et suivre son avancement.
- Lire et interpréter les tableaux de bord.
- Faire confiance au savoir-faire administratif : posture de pilotage.
* Exercice : définir trois priorités politiques et leurs critères de suivi.

Construire une coopération durable

- Installer des rituels de fonctionnement.
- Anticiper les évolutions et les points de friction potentiels.
- Faire évoluer la relation tout au long du mandat.
* Exercice individuel : plan d'action « Ma coopération avec l'administration ».

Les points forts de la formation :

- Animée par un formateur spécialiste des collectivités locales, cette formation repose sur une approche très opérationnelle,
- nourrie d'exemples issus du quotidien des élus et des cadres administratifs.
- Elle vise à favoriser une meilleure compréhension mutuelle et à fournir des outils simples pour instaurer une coopération durable, apaisée et efficace au service du projet municipal.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formateur
- Elle alterne apports théoriques et méthodologique
- Études de cas inspirées de situations réelles.
- Mises en situation et jeux de rôle.
- Travail individuel et collectif.
- Supports pédagogiques remis aux participants.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formateur : Monsieur Florian JOUAN


- 15 ans d'expérience dans la sphère publique et politique & enseignant en communication.
- Diplômes : Master en Stratégie et Décision Politique et Publique, certification « Consultant-Formateur ».
- Expériences : élu local, directeur de cabinet, collaborateur au cabinet du président du conseil départemental, attaché parlementaire à l'assemblée nationale, collaborateur stagiaire en cabinet ministériel, directeur de campagne.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

- **Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :**
 - 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)
 - 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité

Délais d'accès à cette formation en visioconférence:

- Pour les inscriptions individuelles en visioconférence :
 -  L'ouverture de cette session est garantie dès la deuxième inscription. Après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent. Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Relations élu-administration : créer une coopération durable

Lieu : en visioconférence

Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures

Date : à définir au cours de votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur.

Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la formation en cliquant sur ce lien :

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0605-JF-CV0-RelationsElusAd/88982928900012_ELU0605-JF-CV0-RelationsElusAd

- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
- Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement: [cliquez-ici](#)
- Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)

Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Relations élu-administration : créer une coopération durable**

Date de la session : à définir dans votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur

Lieu de la session : en visioconférence

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune
Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non